



## COMMISSION EUROPÉENNE

Cabinet du Vice-Président Siim Kallas  
Membre du Cabinet

Bruxelles, le 18-08-2009  
D(2009) VM/ub D422

### **Note à l'attention de Mme Daniela Mormile TAO-AFI**

#### **Objet: Echec scolaire dans les écoles européennes de Bruxelles**

Chère Madame,

Je vous remercie de votre courrier concernant le sujet ci-dessus mentionné, auquel le Vice-président Kallas m'a demandé de répondre.

La question de l'échec scolaire dans les écoles européennes (EE) est en effet préoccupante et a été notamment évoquée en janvier 2009 lors de la réunion du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes. Celui-ci a donné mandat à la Secrétaire générale (SG) de procéder à une étude sur le redoublement dans les EE en vue d'en analyser les causes ainsi que les conséquences en matière pédagogique et financière.

Les chiffres publiés dans le dernier rapport annuel de la SG présenté au CS montrent en effet que le taux de redoublement dans les EE est très élevé et plus particulièrement au niveau des classes de quatrième et cinquième secondaire. Par ailleurs, une analyse effectuée par le Groupe de travail "Sciences" et présentée également au CS de janvier 2009, montre que les matières scientifiques interviennent le plus souvent dans ces échecs.

Ceci doit amener tout d'abord à réfléchir à l'enseignement des sciences dans les EE, caractérisé durant les trois premières années du secondaire par l'enseignement de "sciences intégrées" où sont traitées dans le même cours la physique, la chimie et la biologie, matières qui se trouvent traitées ensuite en trois cours distincts à partir de la quatrième secondaire. Le Groupe de travail "Sciences" propose d'examiner quel est le niveau des compétences atteint par les élèves après trois années d'enseignement des sciences intégrées.

Par ailleurs, selon le Règlement Général des EE, la promotion dans la classe supérieure tient compte des notes dans les différentes matières ainsi que, dans le cas de notes insuffisantes, d'un indice de promotion dont la valeur dépend de la matière et de la note. Il serait important d'analyser l'impact de ce système selon le profil des élèves, et d'évaluer l'équilibre entre les différentes matières et plus précisément entre le nombre d'heures de cours d'une matière donnée et son poids relatif dans le système de promotion.

- / -

Enfin, vous soulignez les différences de résultats scolaires selon les sections linguistiques avec des chiffres d'échecs plus élevés dans la section francophone. Ceci mérite une analyse attentive pour bien cerner la réalité de ce phénomène qui s'observe effectivement de la façon la plus nette dans les sections francophones des écoles de Bruxelles mais pas dans d'autres écoles. Il importe donc de rechercher les causes de ce phénomène pour trouver les réponses adaptées.

Comme vous l'a confirmé Mme Bardoux, chef de l'unité "Ecoles européennes" lors de votre entretien du 16 juin sur ce problème de l'échec scolaire, la Commission partage pleinement la préoccupation du personnel et des parents et suit cette question de très près. En effet le taux élevé de redoublements a non seulement un coût pédagogique et humain, mais aussi un coût financier et un impact sur la surpopulation des écoles. Il importe donc d'en identifier les causes qui sont certainement multiples et complexes, pour définir des différentes réponses à mettre en place rapidement.

La Commission a demandé au SG, dans le cadre du mandat qui lui a été donné par le CS, de convoquer dès la rentrée une réunion avec toutes les parties intéressées. Le SG est en train d'analyser, suite aux conseils de classes et aux recours, les chiffres de redoublements et les notes négatives par matière et par section qui permettront d'avoir un tableau aussi précis que possible de la situation.

Nous ne manqueront pas de vous tenir informée des développements de ce dossier pour lequel la bonne coordination de tous les acteurs concernés sera le meilleur garant du succès.



Veronica Manfredi

Cc: Mme Souka, Directeur Général DG ADMIN  
Mme Christman, Secrétaire Générale des Ecoles Européennes  
M. Kivinen, Représentant des Directeurs d'Ecole au Conseil Supérieur  
des Ecoles Européennes